



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai , le 05 Novembre 2025

BRIGADIERS-CHEFS ET MAJORS : DES PILIERS OUBLIÉS DE LA RÉFORME !

Nous, brigadiers-chefs et majors de l'administration pénitentiaire, refusons d'être les grands oubliés de la réforme.

Chaque jour, nous assurons la continuité du service public pénitentiaire, garantissons la sécurité, la cohésion des équipes et la dignité des personnes détenues.

Nous sommes les relais essentiels entre la direction et le terrain, les acteurs du bon fonctionnement des établissements, les garants du professionnalisme et de la transmission des savoirs.

UNE RÉFORME QUI DÉVALORISE NOS FONCTIONS !!!

Alors que la réforme de la filière encadrement était attendue comme une reconnaissance légitime de notre rôle, elle s'est transformée en désillusion amère :

- Des responsabilités accrues, sans la reconnaissance statutaire ni indemnitaire correspondante.
- Des écarts de traitement injustifiés avec d'autres corps d'encadrement.
- Une perte de sens et de visibilité pour des grades pourtant essentiels à la hiérarchie pénitentiaire.
- Des procédures de greffe de plus en plus complexes, que nous devons désormais gérer le soir et les week-ends, sans formation adaptée, alors que ce n'est pas notre cœur de métier.
- Une mobilité professionnelle bloquée, avec une seule CAP de mutation par an, qui pénalise lourdement les agents et leurs familles.

Les brigadiers-chefs et majors se voient aujourd'hui décrédibilisés face aux équipes qu'ils encadrent, faute d'une reconnaissance institutionnelle à la hauteur de leur engagement et de leurs compétences.

LA CFDT PENITENTIAIRE EXIGE :

- La reconnaissance pleine et entière de leur rôle dans l'organigramme de la filière encadrement.
- Une réévaluation des missions réellement exercées, notamment la prise en charge injustifiée des tâches de greffe sans formation préalable.

- La mise en place d'au moins deux CAP de mutation par an, pour garantir une mobilité équitable et respectueuse des parcours professionnels.
- L'ouverture d'un dialogue social sincère et constructif avec les représentants CFDT.

LA CFDT PENITENTIAIRE NE LÂCHERA RIEN !!!

Nous demandons au Garde des Sceaux et à la Direction de l'Administration Pénitentiaire de rétablir la justice, la cohérence et la dignité au sein de la filière encadrement.

Les brigadiers-chefs et majors ne sont pas des variables d'ajustement. Ils sont des professionnels expérimentés, engagés et essentiels au bon fonctionnement de nos établissements.

Nos collègues méritent respect, reconnaissance et équité.

CFDT PENITENTIAIRE
Syndicat engagé pour une administration pénitentiaire
juste, humaine et reconnue.

Le bureau CFDT Pénitentiaire